



**Mairie d'IFS**  
**Esplanade François Mitterrand**  
**B.P. 44 – 14123 IFS**

Tél : 02-31-35-27-27  
Fax : 02-31-78-30-09

Département

**CALVADOS**

Canton

**CAEN XVI**

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six

Le 30 mars

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 24 mars 2026

Date d'affichage 24 mars 2026

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 32

Votants 33

**Étaient présents :** Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÂCHE, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Véronique BERGERON, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Yann DRUET, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Justine PREVEL, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Ayhan AYDAR, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Stéphanie FREMONT, Leslie AUBERT, Louise LEFEVRE, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Jean-Claude ESTIENNE, Noëlle LE MAULF, Cédric EVANO et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**

**Procurations :** Martial LEFEVRE a respectivement donné pouvoir à : Michel PATARD-LEGENDRE.

**Absents excusés :** Martial LEFEVRE.

**Secrétaire de séance :** Françoise DUPARC et Noëlle LE MAULF.

### N° 2026-040 – DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE DE LA VILLE

Pour faire suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner le « correspondant défense » de la Ville. La fonction de correspondant défense a été créée en 2001 afin de représenter la Ville auprès des instances civiles et militaires du département et de la région.

Désigné par le Conseil Municipal en son sein, le correspondant défense est également amené à sensibiliser les habitants aux questions de Défense. Pour l'aider dans cette mission, il est prioritairement en relation avec :

- Le Délégué Militaire Départemental (DMD) ;
- Le rectorat pour le niveau départemental ;
- La Délégation à l'Information et à la Communication de la Défense (DICOD) pour le niveau national.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la circulaire du 26 octobre 2001 sur la mise en place d'un conseiller municipal en charge des questions de défense dans chaque commune modifiée par les circulaires des 18 février 2002 et 27 janvier 2004 ;

VU l'instruction ministérielle du 8 janvier 2009 relative aux correspondant défense ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner un « Correspondant Défense » de la Ville ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** avec 7 abstentions (D.JANIN-HAMEL, S.CANTELOUP, L.FORTIN, J.C.ESTIENNE, N.LE MAULF, C.EVANO, C.HEROUT) :

**DECIDE** de procéder à l'élection du « Correspondant Défense » de la Ville.

**DESIGNE** Monsieur Jean-Pierre BOUILLON en qualité de « Correspondant Défense ».

Ifs, le 30 mars 2026

Secrétaire de Séance,

Le Maire,

Françoise DUPARC

Michel PATARD-LECENDRE



Noëlle LE MAULF

Rendue exécutoire le : 1/04/2026  
Affichée le : 1/04/2026

**Acte à classer****2026-040**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2026-04-01T14-33-50.00 ( MI268753324 )

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260401-2026-040-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Désignation du correspondant défense de la Ville

Date de décision : 01/04/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique  
5.3. Désignation de représentants  
5.3.4. Autres

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : 2026-040.PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 01/04/26 à 13:56

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 01/04/26 à 14:33

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 01/04/26 à 14:40